

**DEPARTEMENT
DE L'ISERE****Arrondissement de
La Tour du Pin****Canton de
Bourgoin-Jallieu****Nombre de membres : 18****En exercice : 18****Présents : 13****Pouvoirs :** De FROMENTOUX Cyril à GIRARD
Sophie.**Absent(es) ou excusés :** CLOPET Sylvain,
FERRARRO Cindy, DOUCELIN Romain,
LAURENT Catherine, FROMENTOUX Cyril.**Pour : 13****Contre : 0****Abstention : 0****Objet****Rénovation énergétique et changement du
chauffage de la salle polyvalente****Républ****COMMUNE D'ECLOSE-BADINIÈRES****EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****Délibération n°24/01.15/04***Séance du 15 janvier 2024**Compte-rendu visible le 22 janvier 2024**Date de convocation le 10 janvier 2024**Nombre de conseillers municipaux en exercice au
jour de la séance : 18***Maire :** BERGER Alain**Secrétaire de séance :** JACOLIN Jocelyne**Membres présents :** BERGER Alain, PELLET
Valérie, BUTTIN Gérard, JACOLIN Jocelyne, JOLY
Bernard, GIRARD Sophie, BALLY Liliane, FERLET
Dominique, PRIEUR-DREVON Elise, GARNIER
Vincent, CUSIN Cécile, COUTURIER Alban,
MICHA Abigaël.

Monsieur le Maire rappelle que :

Dans le cadre de sa politique de développement durable et dans l'optique de maîtriser la consommation d'énergie, la commune d'Éclouse-Badinières souhaite rénover et améliorer l'isolation de la salle polyvalente, mais aussi remplacer la chaudière au fioul par une chaudière plaquettes forestières, située 315, rue du 19 mars 1962.

Cet équipement est utilisé très régulièrement à la fois par les enfants du groupe scolaire pour leurs activités sportives, par différentes associations sportives et culturelles, notamment l'association de danse l'Agny'z Rock and Jazz qui compte plus de 150 adhérents, par le club de football de l'ECBF qui compte 110 licenciés, mais aussi pour des manifestations diverses de nos associations communales ou intercommunales.

L'objectif est de diminuer le coût du chauffage de ce grand volume en améliorant l'isolation et en forçant l'air chaud à rester au plus près du sol.

Il est aussi d'anticiper l'interdiction des chaudières au fioul, cette chaudière date de 1989 et son remplacement se justifie aussi par un apport nécessaire au groupe scolaire Robert Hugonnard en cas de grand froid.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

- De valider le devis de Idonéis pour établir un projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente pour un montant de 238 100 € hors taxe.
- De valider le chiffrage du bureau d'étude Kaleo pour le remplacement de la chaudière par une chaudière au bois plaquettes forestières pour un montant de 310 855 € hors taxes.
- De solliciter une aide des financeurs habituels, Etat, Conseil Départemental la plus élevée possible pour le projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente et remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière plaquettes forestières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De valider** le devis de Idonéis pour établir un projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente pour un montant de 238 100 € hors taxe.
- **De valider** le chiffrage du bureau d'étude Kaleo pour le remplacement de la chaudière par une chaudière au bois plaquettes forestières pour un montant de 310 855 € hors taxes.
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire, à solliciter les aides auprès des financeurs la plus élevée possible pour le projet de rénovation et amélioration thermique de la salle polyvalente et remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière plaquettes forestières.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Alain BERGER
Le Maire

Rendu exécutoire après envoi
en Sous-préfecture 16 janvier 2024

